

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

N°027

En exercice : 49

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 32

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 FÉVRIER 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 20 février, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 12 février 2019, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoint au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, SANON Guillaume, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, ZAÏRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, ALVES Presilya.

Madame Leila TLILI

Monsieur Marc RUER

Madame Danielle MARINO

Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Madame Akoua Marie KOUAME

Madame Sandrine LE MOINE

Monsieur Fethi CHOUDER

Monsieur Jean-François MONINO

Monsieur Salah CHIBAH

Madame Sophie VALLY

Monsieur Mohamed Fathi TLILI

Monsieur Eric PLEE

Monsieur Pascal BEAUDET

Monsieur Anthony DAGUET

Monsieur Kilani KAMALA

Monsieur Nourredine KADDOURI

Madame Alice FAGARD

Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Madame Hana RABAH

Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Daniel GARNIER

Madame Evelyne YONNET

Monsieur Jean-Yves VANNIER

Madame Thérèse MBONDO

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Damien BIDAL

Monsieur Arab ALI CHERIF

Monsieur Abderrahim HAFIDI

Secrétaire de séance : Sylvie DUCATTEAU

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction des Ressources Humaines/Service Développement des Compétences

OBJET : Personnel communal : création d'un poste de conseiller.ère conjugale.e

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le tableau des effectifs de la collectivité ;

Vu le budget communal ;

Considérant que la gestion du centre de planification et d'éducation familiale est confiée à la Ville par le Conseil Départemental de Seine Saint-Denis via une convention qui implique le financement à 100 % de deux postes de conseiller.ères conjugaux.ales par le Département ;

Considérant qu'à ce jour, un seul poste est officiellement créé ce qui peut avoir pour conséquence la remise en cause, pour 2019, du financement des deux postes par le Département ;

Considérant de ce fait qu'afin de conserver le financement du Département et continuer d'assurer de manière efficiente le service, il convient de créer un deuxième poste de conseiller.ère conjugal.e, sur le cadre d'emploi des attachés territoriaux ;

Considérant qu'il est nécessaire d'actualiser le tableau des effectifs.

Adoption à l'unanimité par 46 pour

DELIBERE :

DECIDE la modification du tableau des effectifs pour prendre en compte la création d'un emploi permanent à temps complet suivant :

- un emploi correspondant au grade d'attaché territorial

CONSTATE l'évolution du tableau des effectifs comme suit :

Catégorie	Cadre d'emploi	Effectifs permanents au TEB 01/01/2019	Création d'emploi	Suppression d'emploi
Emplois fonctionnels				
	DGS	1		
	DGA	4		
Filière administrative				
C	Adjoints administratifs territoriaux	264		
B	Rédacteurs territoriaux	96		
A	Administrateurs territoriaux	3		
A	Attachés territoriaux	122	1	
Filière animation				
C	Adjoints d'animation territoriaux	112		
B	Animateurs territoriaux	20		
Filière technique				
C	Adjoints technique territoriaux	453		
C	Agents de maîtrise territoriaux	26		
B	Techniciens territoriaux	44		
A	Ingénieurs en chef territoriaux	7		
A	Ingénieurs territoriaux	11		
Filière médico-sociale				
C	Auxiliaires de puériculture territoriaux	58		
C	Auxiliaires de soins territoriaux	33		
B	Educateurs territoriaux de jeunes enfants	16		
B	Techniciens paramédical territoriaux	6		
A	Cadres territoriaux de santé paramédicaux	2		
A	Infirmier en soins généraux territoriaux	24		
A	Médecins territoriaux	4		
A	Psychologues territoriaux	11		
A	Puéricultrices territoriales	9		
Filière culturelle				
B	Assistants conservation patrimoine et bibliothèque territoriaux	1		
A	Bibliothécaires territoriaux	2		
A	Attachés conservation du patrimoine territoriaux	2		
Filière sportive				
B	Educateurs territoriaux des APS	27,5		

A	Conseillers des APS territoriaux	1		
Filière sociale				
C	Agents sociaux territoriaux	43		
C	ATSEM territoriaux	156		
B	Assistant socio-éducatifs territoriaux	48		
A	Conseillers socio éducatifs territoriaux	2		
Filière police				
C	Agents de police territoriaux	23		
B	Chef de service Police municipale	1		
Sans filière				
	Sans cadre d'emploi (<i>médecins- dentistes, assistantes maternelles, collaborateurs de cabinet</i>)	57		
	Sans catégorie (<i>surveillant-e-s point école</i>)	34		
	Total effectif au 01/01/2019	1723,5	1	
	Nouvel effectif au 20/02/2019	1724.5		

AUTORISE Madame la Maire à signer tout acte ou document afférent au tableau des effectifs.

AUTORISE Madame la Maire à recruter un agent contractuel sur cet emploi faute de candidatures d'agents titulaires de la fonction publique.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales de cet agent seront inscrits au chapitre 012 du budget de l'exercice en cours.

Reçu en préfecture le : 25/02/19
Publié le : 25/02/19
Certifié exécutoire : 25/02/19

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

